

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

2015-02/1

COMMUNE DE FLOURE

Arrondissement de
Carcassonne

ARRETE
ACCORDANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Objet :
Arrêté accordant un
permis de construire

Le Maire,

Vu la demande de permis de construire n° PC 011 146 15 D0001
présentée par Monsieur Alain CORBIER demeurant au 11 Chemin des Pratz
11800 FLOURE ;

Vu l'objet de la demande :

- Pose d'un carport ou abri de voiture de 7,5 x 6,00 m maintenu par 6 poteaux, fixés sur des platines elles-mêmes fixées par 4 boulons sur des plots de béton pour un poids d'environ 2000 kg, il sera recouvert par des tuiles canal semblables à celles placées sur l'habitation principale, le sol sera recouvert d'autobloquants sur un lit de sable. L'eau de pluie descendra dans un puits et une réserve de 2500 litres.
- Pour une surface totale de 45 m²

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 21/07/1987, modifié le 19/01/2000, zone UB

ARRETE

ARTICLE 1

Le permis de construire est ACCORDE.

FLOURE, le 9 janvier 2015

Le Maire,



Philippe PHALIP